

Centre
de conservation

Québec



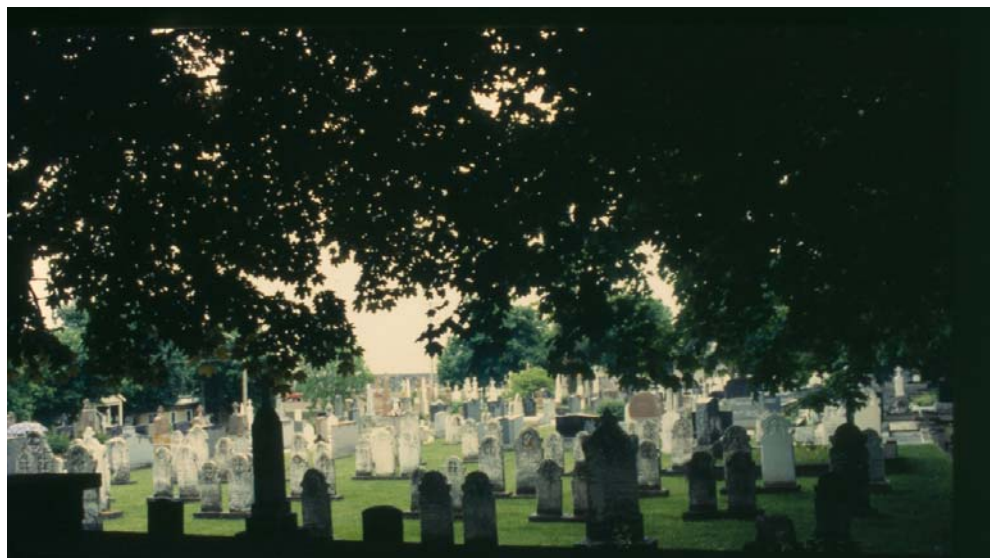
GUIDE POUR PRÉSERVER SON CIMETIÈRE



Vue du cimetière Belmont à Québec

France Rémillard
Centre de conservation du Québec
Février 2009

Table des matières



Cimetière de Saint-Hénédine

<i>Présentation du document</i>	3
<i>Éléments de réflexion préalable</i>	4
<i>Composantes d'une stratégie globale d'intervention</i>	4
1) Convention	4
2) Sécurité	5
3) Promotion.....	5
4) Subventions	5
5) Paysagement.....	5
6) Documentation.....	6
7) Restauration.....	6
<i>Plan d'action</i>	9
1) Établir la convention	9
2) Monter le dossier de documentation	9
3) Stabiliser les éléments qui sont menacés à brève échéance.....	9
4) Faire produire les estimés	9
5) Embaucher	9
6) Restaurer	9
7) Définir les aménagements paysagés	10
8) Assurer un suivi	10
<i>Bibliographie</i>	11
<i>Annexe – Fiche descriptive</i>	12

Exergue:

Les cimetières sont des témoins éloquents de croyances, d'un sens de la vie dans la mort, d'une organisation sociale, des valeurs portées par la société québécoise à différentes époques. Nos cimetières, ceux des églises et ceux en jardins, contiennent un riche discours sur l'histoire du Québec. Michel Lessard, Frontières, vol.7, no3, hiver 1995.

Présentation du document

Le projet de mettre en valeur un cimetière ancien est très certainement une entreprise souhaitable, une de celle qu'on voudrait voir faire boule-de-neige sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi, en tant qu'organisme voué à la préservation du patrimoine, le Centre de conservation du Québec ne peut qu'encourager et supporter dans toute la mesure des moyens mis à sa disposition.

Le présent document se veut un guide pour les promoteurs de telles entreprises. Il leur propose des éléments d'une réflexion préalable qui éclaireront leur décision tout au long de la mise en œuvre de leur programme de mise en valeur. Cette brève étude présente également les différentes composantes d'une stratégie d'intervention qui ne veut rien laisser au hasard, de même qu'un plan d'action.



Cimetière de l'Anse-Pleureuse

Éléments de réflexion préalable

Tout projet de mise en valeur en matière de patrimoine suppose qu'un quelconque élément d'héritage nous a été transmis. Ainsi, ce cimetière ancien qu'on veut mettre en valeur a réussi, parfois par miracle, d'autres fois grâce à l'acharnement de certains, à résister, en tout ou en partie, à la dure épreuve du temps. Il est important de reconnaître que c'est précisément parce que quelque chose s'est préservé qu'on peut aujourd'hui songer à l'exploiter, à le mettre en valeur. Il est par conséquent de bon aloi d'intégrer la préservation au programme du projet afin que les générations qui suivent puissent également profiter de ce patrimoine.

La préservation d'un cimetière ancien implique un ensemble de mesures visant à conserver le caractère original du lieu incluant les bâtiments tels que chapelle et charnier, l'enclos, l'aménagement paysager, les stèles de même que l'ensemble du « mobilier funéraire » soit les statues, calvaire, chemin de croix, etc. Toute intervention directe dans un cimetière ancien devrait tendre à protéger l'intégralité et l'authenticité du site et de ses fonctions. Ainsi, la fonction d'une stèle étant de marquer, de façon très précise, à la manière d'un repère d'arpenteur, le lieu d'ensevelissement d'un défunt, son déplacement ne devrait jamais être effectué sans un motif sérieux.

La valeur patrimoniale du lieu est intimement liée à son intégralité et à son authenticité. La préoccupation de préservation doit donc être prépondérante au programme.

Composantes d'une stratégie globale d'intervention

La mise en valeur d'un lieu de sépultures peut s'avérer une tâche plus ou moins complexe dépendant de l'état et des dimensions du lieu à protéger. Néanmoins, le succès de l'entreprise dépend de la maîtrise de la problématique dans son ensemble et de l'élaboration d'un plan d'action efficace.

Voici, inspiré de Lynette Strangstad, sept aspects à considérer avant d'entreprendre quelque action : 1) convention, 2) sécurité, 3) promotion, 4) subvention, 5) paysagement, 6) documentation et 7) restauration.

1) Convention

Aucune action ne devra être entreprise avant la signature d'une convention entre les propriétaires et les gestionnaires du projet. Une telle convention devra contenir la proposition d'intervention et les responsabilités de chacune des parties concernant entre autres, les frais encourus, l'entretien, la gestion et la protection du site.

2) Sécurité

Le site est-il suffisamment protégé contre les agressions de vandales ? De nombreuses mesures peuvent être prises pour augmenter la protection de l'enceinte. L'entretien de l'enclos est une première mesure. Certains fermeront à clef cette enceinte en dehors des heures de fréquentation. D'autres, qui répugnent à bloquer l'accès à des lieux publics, compenseront en augmentant la surveillance active : rondes épisodiques, éclairage accru ou fonctionnant sur cellules photosensibles, programme d'interprétation offert aux écoles avoisinantes, etc. Un règlement sur les heures de fréquentation bien en évidence permet aux représentants de la loi d'évincer les visiteurs aux heures indues. Le site est-il sécuritaire pour les visiteurs ? L'Ontario est actuellement sous le coup d'une législation à ce point sévère que tous les anciens lieux de sépultures sont menacés ; à la suite du décès accidentel d'un enfant, en décembre 1987, une recommandation du coroner oblige tous les propriétaires de cimetières à repositionner les pierres sur des bases en béton dont la fondation débute à 5 pieds sous la surface du sol à défaut de quoi, les monuments instables devraient être couchés sur place. Depuis, un enfant est mort accidentellement dans un cimetière du Québec. Cet accident peut susciter une recommandation semblable à celle de l'Ontario. En tout cas, il faudra considérer la sécurité des visiteurs dans les plans de mise en valeur. La stabilité du sol est un des facteurs principaux à considérer pour assurer l'assise des pierres.

3) Promotion

Comment ce projet pourra-t-il être arrimé à des projets locaux d'animation à caractère religieux ou culturel comme des visites guidées de l'église et du presbytère, par exemple ? Qui pourra participer à la production d'une brochure, d'un document d'information pour les guides et les visiteurs ? Il faudra identifier les sources d'expertise et les organismes susceptibles d'être intéressés par ce projet. On pense au groupe de travail sur la conservation de la pierre d'ICOMOS Canada, au Groupe de recherche en études sur la mort de l'UQAM, à l'Association for Gravestone Studies (États-Unis), aux groupes de conservation locaux, au Conseil des monuments et sites, à la Corporation du tourisme religieux, aux organismes intéressés par la généalogie, etc. On procédera à une étude de potentiel et de marché.

4) Subventions

Mis à part les Programmes d'aide du ministère de la Culture et des Communications, quelles seront les sources potentielles d'aide financière pour ce projet ? A-t-on songé à une campagne de levée de fonds ? La municipalité pourra-t-elle contribuer d'une quelconque façon, par exemple en mettant à contribution son personnel et certains équipements ? La Commission des arts sacrés du diocèse pourra-t-elle fournir une certaine aide, par exemple, des services d'expertise ? A-t-on contacté les citoyens dont la lignée repose en paix dans le voisinage ?

5) Paysagement

Il s'agira ici de déterminer quels genres de travaux devront être entrepris pour stabiliser le site ; par exemple, un cimetière construit au bord d'une falaise peut nécessiter des travaux

de consolidation de son périmètre. Il faudra également évaluer si l'aménagement actuel est historiquement et physiquement compatible avec le lieu de sépultures. Les plantations ou végétaux actuels constituent-ils une menace pour la préservation de certains éléments du cimetière ? Souvent les enclos paroissiaux étaient dénudés, sans arbres ni arbustes. L'aménagement devra donc se conformer à cette tradition. Les « cimetières-jardins » de la fin du XIXe avaient des plans plus touffus et seront par conséquent d'un entretien plus exigeant. Comme il faut respecter l'authenticité du lieu, on pourra songer à la réfection des allées dans les aménagements en jardins. Par contre, la construction d'un trottoir « en dur » dans un enclos paroissial dénudé est tout aussi inappropriée qu'irréversible. .

On songera à enlever les broussailles et les branches mortes. Il faudra également retirer les arbres morts et ceux dont les racines menacent les stèles ou tout autre item de l'aménagement. De plus, comme les tondeuses à gazon causent beaucoup de dommages dans les cimetières, on pourra peut-être modifier le couvre-sol végétal à proximité des stèles – une telle intervention, même si elle constitue parfois un accroc à l'histoire, est acceptable parce que réversible – sinon il faudra prendre les mesures appropriées pour éviter que la tonte ne constitue une source perpétuelle de danger pour les constituantes du cimetière. Par exemple, on équipera la tondeuse d'un pare-chocs et d'un sac à collecter et on avisera le personnel chargé de l'entretien d'utiliser un taille-bordures à fil de nylon à proximité des stèles. Le plan d'aménagement devra également inclure, sur le site ou à proximité, l'installation de mobilier urbain tel des bancs et des poubelles.

6) Documentation

Avant d'entreprendre quelque action directe sur le site, on devra le documenter à fond, et ce, avant même de lever la première pierre. Au-delà d'un inventaire complet et à jour, cette documentation devra comporter des relevés des inscriptions avec pour chaque stèle ou croix, une description complète incluant les informations relatives à son état (un modèle de fiche descriptive est fourni en annexe). Chaque stèle devra être photographiée en noir et blanc, en présence de son numéro d'inventaire et d'une échelle d'arpenteur. Chacune devra ensuite être reportée, avec son numéro, sur le plan d'implantation. Un éclairage en lumière rasante fera ressortir les inscriptions sur les surfaces gravées. Il est possible d'obtenir très simplement ce genre d'éclairage rasant en captant la lumière du soleil sur un réflecteur confectionné avec un panneau d'environ 60 cm x 100 cm couvert de papier aluminium et fixé à un piquet qui permet d'installer et d'orienter la lumière réfléchi.

Toute cette documentation sera très utile au moment de l'établissement des priorités d'intervention et servira également de repère pendant les travaux, surtout si des monuments doivent être déplacés. Ce genre de travail peut très bien être confié à une équipe de bénévoles préalablement informés sur les objectifs poursuivis et les procédures à utiliser.

7) Restauration

Nous entendons par restauration toute intervention directe sur l'une ou l'autre des composantes du site. Puisque chaque intervention quelle qu'elle soit altère d'une certaine façon la matière et l'objet lui-même, on devra, dans un souci de préserver l'intégrité et l'authenticité du lieu, intervenir le moins possible et toujours avoir un motif sérieux pour le

faire. On ne tentera pas, par exemple, de corriger l'érosion causée par l'exposition aux intempéries en incisant par dessus les lettres existantes. On n'essaiera pas non plus d'améliorer la lecture en ajoutant de la peinture dans les incisions. Enfin, on privilégiera toujours les solutions réversibles, c'est-à-dire celles qui sont facilement corrigibles sans menacer la survie de l'objet. Les interventions devraient toujours respecter l'apparence originale de l'objet, être discrètes, tout en demeurant identifiables. Enfin, on documentera par écrit chaque intervention et on prendra des photographies une fois le traitement complété. Cette documentation facilitera la surveillance « postopératoire » et le cas échéant, aidera celui qui sera chargé de reprendre un traitement.

Dans un cimetière ancien, les restaurations concernent le redressement, le nettoyage, les réparations de cassures. L'application systématique d'enduits, tels que les imperméabilisants et les agents consolidants, sont à proscrire. Sur recommandation professionnelle, il pourra arriver qu'on traite de la sorte certains spécimens présentant des problèmes particuliers.

Les travaux de nettoyage ne s'appliquent pas aux spécimens friables. Lorsqu'on peut le faire, le nettoyage s'exécute à la main, avec des pinceaux, de l'eau et un détergent neutre recommandé par un restaurateur. Les décapants et autres produits de nettoyage commerciaux sont à proscrire. Les procédés de sablage ou de décapage sous pression sont dangereux. Même la pression d'eau d'un boyau d'arrosage avec embout est trop forte. On ne devra jamais recourir à des outils mécaniques tels que ponceuses, ni à des brosses et instruments métalliques. Ce travail pourra être exécuté par une équipe de bénévoles formés. Mais l'extraction de taches rebelles devra absolument être confiée à des experts.

Les travaux de redressement des stèles où des croix ne sont justifiés que lorsqu'un monument risque de tomber. On devra d'abord questionner les causes du déplacement afin de corriger, le cas échéant, les mouvements de sol qui en sont responsables. Dans certains cas, lorsque l'état et le format de la pièce à redresser le permettent, ce travail pourra être entrepris par une équipe de bénévoles préalablement formés.

La réparation des pierres fracturées devrait être confiée à des experts, des restaurateurs ou des spécialistes familiers avec les problèmes des matériaux conservés à l'extérieur. Par le passé, beaucoup de tentatives de restauration, exécutées par des individus par ailleurs bien intentionnés, ont mal tourné sans compter que nombre d'entre elles sont dénaturantes et qu'il est souvent très difficile de reprendre ces restaurations. Un problème des plus fréquents est celui des stèles réparées avec atèles d'acier vissées ; l'acier possède un coefficient d'expansion thermique bien supérieur à celui de la pierre, de plus, en corrodant, il peut décupler en volume ce qui explique les fissures et les taches qu'on retrouve sur la pierre. Autre problème fréquent, celui de l'utilisation de mortiers composites inadéquats pour recoller les fragments cassés ; ces mortiers sont souvent peu discrets, irréversibles et beaucoup trop forts pour la pierre sur laquelle ils sont utilisés. Enfin, on a parfois cru bien faire en calant les fragments de pierre cassés dans du béton. Or, ce matériau beaucoup trop dur, en plus de causer des efflorescences sur la pierre, en accélère littéralement la vitesse de dégradation.

En attendant la venue d'experts, certaines mesures temporaires pourraient être entreprises afin de freiner le processus de dégradation. On peut, par exemple, installer des tuteurs pour supporter les stèles et les croix en équilibre instable ou encore construire une barrière pour

en limiter l'accès. On peut aussi construire des édicules au-dessus de spécimens particulièrement dégradés. Ces édicules devront toutefois être solidement ancrés et bien ventilés. Jamais les fragments tombés ne seront déplacés sans qu'on ait préalablement noté leur provenance et indexé au dossier le lieu d'entreposage du fragment retiré. En entreposage, chaque pièce, rangée séparément, devra être clairement identifiée. Le lieu sélectionné pour ranger les pierres et les croix de métal (fonte ou forge) devra être sec. Celui pour entreposer les stèles et autres éléments en bois ne devraient pas être chauffé afin d'éviter l'assèchement du matériau. Dans les deux cas, les boîtes et les étagères seront suffisamment ventilées et les objets bien supportés et clairement identifiés.



Stèle en marbre montrant une ancienne réparation



La même stèle après restauration et remise en place dans son socle : cimetière de Maple Grove.

Plan d'action

Après avoir trouvé réponse aux nombreuses questions que soulèvent les 7 composantes de la stratégie de mise en valeur, il est nécessaire d'élaborer un plan d'action. Voici, dans l'ordre chronologique, la série d'actions à entreprendre.

1) Établir la convention

Après avoir obtenu les permissions et mandats, les experts rédigent une proposition d'intervention tenant compte des attentes à l'égard du propriétaire. Exemple, les gestionnaires s'engagent à documenter, restaurer et faire restaurer le lieu selon des paramètres clairement énoncés, mais ils s'attendent qu'en contrepartie la fabrique assure la sécurité des lieux et des biens qui s'y trouvent.

2) Monter le dossier de documentation

Ce dossier comprend toutes les pièces déjà décrites. Il sera un outil utile au moment de déterminer les priorités d'intervention qui devraient couvrir l'ensemble du site, incluant l'enclos et les bâtiments.

3) Stabiliser les éléments qui sont menacés à brève échéance.

On installe des protections temporaires : tuteurs, barrière, édicule, etc.

4) Faire produire les estimés

Ce sont ces coûts ventilés que l'on présente aux organismes subventionnaires. Ils devraient couvrir les équipements et services liés à la restauration, au paysagement et à la sécurité.

5) Embaucher

L'embauche des professionnels chargés des travaux de restauration ne se fait pas à la légère. Il faut questionner les compétences des candidats, leur formation et la pertinence de leurs expériences en rapport avec le travail demandé. Le Centre de conservation du Québec peut aider à définir les critères de sélection.

6) Restaurer

Les travaux de restauration peuvent débuter. Ils s'attardent au nettoyage du site et des pierres, au redressement des éléments en position précaire, au besoin, à la réfection de l'enclos, à l'érection des pierres tombées et au refixage des fragments cassés.

7) Définir les aménagements paysagés

Une fois les monuments restaurés, on procède aux travaux de paysagement lesquels devraient inclure l'installation de mobilier urbain tel des bancs et des poubelles. À tous égards, on ne devra jamais utiliser d'herbicide et user avec parcimonie des fertilisants.

8) Assurer un suivi

Lorsque tout est mis en place : horaires, signalisation, règlements et que le personnel de surveillance, d'entretien et d'interprétation est en fonction, on peut ouvrir le site aux visiteurs. Enfin, on réévalue chaque année l'impact de cette fréquentation nouvelle sur la préservation du site.

Bibliographie

ANSON-CARTWRIGHT, Tamara, *Landscape of Memories, A Guide for Conserving Historic Cemeteries*. Ministry of Citizenship, Culture and Recreation, Ontario, 1997.

BURMAN, Peter, *The Churchyards Handbook, Third Edition*. Church House Publishing, Church House, Great Smith street, London SW1P 3NZ, England.

FARBER, Daniel et Jessie, *Kit of Information Leaflets K230*. Préparé par l'Association for Gravestone Studies, 46 Plymouth road, Needham, MA 02192

STRANGSTAD, Lynette, *A Graveyard Preservation Primer*. The American Association for State and Local History Primer Series, 172 second avenue north, suite 202, Nashville, Tennessee 37201, 1990.

<http://www.cbcq.gouv.qc.ca/cimetierepatrimonial.html>

<http://www.preserveourcemeteries.com/>

Frontières, volume7, numéro 3, hiver 1995, (ce numéro traite spécifiquement des cimetières) revue québécoise d'information, de recherche et de transfert de connaissances en études sur la mort, Centre d'études sur la mort, Université du Québec à Montréal, Bureau A-4550 C.P. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal, (Québec), H3C 3P8

Cimetière de l'Islet



Annexe – Fiche descriptive

FICHE DESCRIPTIVE

Numéro du monument (à partir du plan) :

Numéro des négatifs correspondants :

Dimension : (en centimètres) : (.....x.....x.....)(HxLxE)unités

Nom du premier défunt sur la stèle :

Dates du premier et du dernier décès :

Nom du graveur :

Type de monument : Stèle, croix, obélisque, table, boîte, crypte, autre.....

Monolithe (une seule pierre dans un socle) ou Composite (plusieurs pierres assemblées)

Matériau principal : bois, acier, fonte de fer, fonte de bronze, fer forgé, marbre, pierre calcaire, grès, granite, ardoise, autre.....

Autres matériaux : base (en pierre ou en ciment), bornes de terrain (en pierre, en fonte, en ciment ou autre).....

Présence de peinture :

Surfaces ouvragées : face, dos, dessus, côtés.

Sculpture : incisé, en bas-relief, en ronde bosse.

Motifs : lettrage uniquement, urne, urne voilée, agneau, ange, colombe, couronne, main pointée, poignée de main, rosette, roseau, coeur, coeur flamboyant, croix, autre.....

.....

Verticalité : droit, légèrement incliné, dangereusement incliné.....

Stabilité de l'assise : stable, branlant, tombé.....

État :
sain, complet, fragment manquant, ébréché, exfolié, fissuré, érodé, cassé, réparé, enfoncé, taché, graffiti, couvert de mousses, disparu de sa base, base cassée, base décimentée, joints d'assemblage érodés, autre.....

.....

Épitaphe (noter l'inscription de façon aussi exhaustive
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Commentaires du catalogueur.....
.....
.....
.....

Nom du catalogueur..... Date du document :